

# Toponymie d'Harmignies

par MAURICE HUGÉ

*Je dédie cet essai à Monsieur le  
Professeur Jean Haust dont les avis  
me furent des plus précieux.*

## CHAPITRE I

### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

#### *Abréviations*

- Embrefs et Actes scabinaux conservés au Dépôt des Archives de l'État à Mons (détruits en 1940). E.
- Procès-verbaux des ventes des biens nationaux conservés au même dépôt (an VI = 1797-1798). B. N.
- DUVIVIER. Recherches sur le Hainaut ancien. Duv.
- DEVILLERS. Cartulaire des Cens et des Rentes dus au Comte de Hainaut.
- Cartulaire des Hospices de Mons.
- Cartulaire du Chapitre de Sainte-Waudru.
- Cartulaire de l'abbaye d'Epinlieu.
- TRELCAT. Histoire de l'abbaye de Crespin (N.). H. A. C.
- Annales du Cercle Archéologique de Mons. A. C. A. M.
- Toponymies publiées par le Bulletin de la Société de Littérature Wallonne : Chimay, T. 59 ; Wiers, T. 59 ; Landelies, T. 59 ; Dolembreux, T. 61 ; Esneux, T. 61 ; Villers-aux-Tours, T. 61. B. S. L. W.
- A. VINCENT. Les noms de lieux de la Belgique.

- G. KURTH. La frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France.
- A. CARNOY. Dictionnaire étymologique du nom des communes belges.
- Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie. B. Top.
- Plan parcellaire de la commune dressé en 1809 et conservé à la maison communale. P. 1809

## CHAPITRE II

### NOTICE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

#### 1. Situation. Superficie. Population. Bornes

Harmignies, w. (*H*)*ármégnî<sup>n</sup>* [Mo 58], est situé sur la Trouille, à 8 km. environ au Sud-Est de Mons (1).

Cette commune appartient au canton de Pâturages et à l'arrondissement de Mons. Elle se trouve dans la région qui sépare le bassin houiller du Borinage de celui du Centre.

Sa superficie est de 1.145 hectares et sa population était de 977 habitants au 31 décembre 1940.

Ses bornes sont : au Nord, Spiennes, Saint-Symphorien et Villers-Saint-Ghislain ; à l'Est, Vellereille-le-Sec ; au Sud, Givry ; à l'Ouest, Harvengt et Nouvelles.

(1) Remarques concernant la prononciation :

*o* = le son *o* ouvert du français *borne*.

*ô* (ou *au*) = le son *o* fermé un peu allongé du français *sauter*, *château*.

*ó* (romain dans l'italique ; *ó* italique dans le gras) = un son plus fermé, bref.

*é* (romain dans l'italique ; *é* italique dans le gras) = un son intermédiaire entre *é* fermé long et *é* ouvert long.

*én* = une nasale intermédiaire entre *è* nasal et *é* nasal.

*é* ailleurs = *é* fermé bref voisin de *è* ouvert.

*î<sup>n</sup>* = la nasale de *í*.

## 2. Description physique. Agglomérations et hameaux

L'ensemble du territoire forme une vaste cuvette d'environ 4 km. de diamètre. Les bords de cette cuvette ont une altitude variant de 65 m. à l'Ouest à 90 m. vers le Nord-Est.

La route de Mons à Beaumont, presque parallèle à la rivière, la Trouille, coupe cette cuvette du Sud au Nord en deux parties très inégales.

C'est tout le long de cette route, à une altitude presque uniforme de 47 mètres, que se trouvait bâti le village il y a cent ans. Depuis la création du chemin de fer de Mons à Binche et ensuite d'installations industrielles, fours à chaux, crayères et cimenteries, le village s'est étendu notablement vers la gare et au delà.

Le château de Beugnies se trouve en aval sur la Trouille, à un kilomètre environ du village.

## 3. Hydrographie

La Trouille, venant de la frontière française, arrose le village, baignant d'agréables prairies, et se dirige vers Mons pour aller se jeter dans la Haine.

Elle n'y reçoit aucun affluent.

Seules, deux fontaines de mince débit l'alimentent dans sa traversée : *él fontène à crôyons*, vers Givry, et *él fontène Massy*, près du château de Beugnies.

## 4. Bois

Aucun bois n'existe sur le territoire, à part quelques petits bosquets, constituant le parc du château de Beugnies, et un autre, d'un hectare environ, près du moulin à eau.

## 5. Cultures

Les terrains situés à l'Est de la Trouille sont extrêmement calcaires. La marne s'y trouve à fleur de terre. Cette partie est peu fertile et ce n'est que par un travail intelligent et tenace que la culture en est prospère.

A l'Ouest, la terre est argilo-limoneuse et fertile.

## 6. État économique

Le village fut exclusivement agricole jusqu'en 1895. Depuis cette date, diverses sociétés ont entrepris l'extraction de la marne des collines qui se trouvent au Nord du village en vue de la fabrication de la chaux, de la craie lavée et du ciment artificiel.

Il existe actuellement trois usines à craie et deux cimenteries sur place, occupant près de mille ouvriers.

## 7. Histoire

Harmignies est cité pour la première fois, en 673, dans le testament par lequel sainte Aldegonde lègue au monastère qu'elle a fondé à Maubeuge : « ... in pago Haynoensi... aliam villam Harmegiacum... » (1).

Il y existe sûrement une église en 931 (2).

En 1265, d'après le Cartulaire des Cens et des Rentes dus au Comte de Hainaut (3), le Comte possédait toute

(1) DUVIVIER, *Recherches sur le Hainaut ancien*, pp. 157 et 313. — Notons toutefois que l'authenticité de cet acte est contestée. Cf. BONENFANT, *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, t. 98.

(2) DUVIVIER, *Recherches...*, p. 165 : diplôme de l'empereur Henri I. — TRELCAT, *Histoire de l'abbaye de Crespin*, t. I, p. 30.

(3) DEVILLERS, *Cartulaire des Cens et des Rentes dus au Comte de Hainaut en 1265*.

justice, l'ost et la chevauchée à Harmignies de même qu'à Beugnies.

La seigneurie d'Harmignies appartient d'abord à la famille de ce nom (1). Elle fut engagée le 16 avril 1629, pour 5.500 florins, à Charles Resteau, seigneur de Beugnies, à la tenir en fief de la cour de Mons, à la reconnaissance d'un chapon (2). Elle consistait en : « terre, seigneurie et toute justice ; lois, amendes, confiscation, droits de mortemain, d'aubanéité, batardise, épaves, platis, chassis, pesche, volerie ; création de bailli, de maire, de greffier, d'échevins ».

Elle appartenait, en 1700, à la Comtesse de Thirimont, baronne de Gaesbeke, et, en 1747, à Charles Duffossez (3).

La seigneurie de Beugnies appartient aussi d'abord à la famille de ce nom. Elle passe au XV<sup>e</sup> siècle à Philippe de Hoves, puis à la famille Resteau, seigneur de Roelt et de Beugnies (4).

Elle fut adjudgée en 1657, avec l'autorisation de la cour féodale de Barbençon dont elle relevait, à messire André Charles du Chastel dit de la Hovarderie au prix de 54.500 livres. Vendue de nouveau le 3 juillet 1665, elle échut à messire Philippe François, Baron de Berlaymont. Ce fut lui sans doute qui construisit le château, comme le fait supposer une lettre aux Députés du Hainaut où « il remontre qu'il tient sa résidence en son château de Beugnies, y faisant labourer ses terres... etc. » (5).

(1) BERNIER, *Dictionnaire des communes du Hainaut*. — DEVILLERS, *Notice sur un cartulaire de la Trésorerie du Hainaut*.

(2) Manuscrit de la Bibliothèque de Mons, cité par le Baron DE LOË dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXIII, p. 318.

(3) Archives de l'État à Mons. Recueil des Embrefs et Actes scabinaux.

(4) Baron DE LOË, *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXIII, p. 221.

(5) *Ib.*, p. 226.

La terre de Beugnies consistait, en 1786, en un château, basse-cour, jardin, pâtures, prés et terres labourables, contenant ensemble 70 bonniers en toutes justices, haute, moyenne et basse (1), en droit de terrage et petit siège de rentes seigneuriales..., etc.

Cette propriété échut ensuite successivement au Comte de Glymes, au Baron de Hérissem et au Baron de Loë ; elle appartenait en 1914 au Baron Cogels.

Outre ces deux seigneuries, existaient encore à Harmignies, les seigneuries du Roi, de l'abbaye de Saint-Ghislain, du monastère de Sainte-Aldegonde de Maubeuge, du Chapitre de Sainte-Waudru et de l'abbaye de Crespin (2).

Les armoiries de la commune : « d'or à l'aigle éployée de sable » reproduisent l'ancien sceau échevinal datant de 1556 et portant la mention : « Scel essevenal de harmienie » (Coll. Sigill., n° 629).

## 8. Situation religieuse

Harmignies possédait une église au VII<sup>e</sup> siècle.

Les autels d'Harmignies et de Beugnies furent donnés en 1077 à l'abbaye de Saint-Ghislain par Gérard II, évêque de Cambrai (3).

L'église d'Harmignies est dédiée à saint Ghislain ; elle a remplacé, en 1847, l'ancienne église démolie. On y a conservé les cloches de celle-ci, datant de 1630.

Suivant un manuscrit de la Bibliothèque de Mons, une église existait à Beugnies en 1618 (4). Elle était dédiée à

(1) Le pilori, emblème de la haute justice, existe encore dans le parc du château.

(2) L'abbaye de Crespin possédait, depuis le IX<sup>e</sup> siècle, *él cinse* et *él coutûre dé l'abîe*.

(3) DUVIVIER, *Recherche sur le Hainaut ancien*, p. 428.

(4) BARON DE LOË, *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXIII, p. 226.

saint Omer et était « secours » d'Harmignies, comme le constate un ancien cartulaire de Saint-Ghislain : « la grosse dime de la ville et terroir d'Harmignies et Beugnies, son secours et fille ». Elle a disparu depuis longtemps.

CHAPITRE III

GLOSSAIRE ALPHABÉTIQUE  
DES LIEUX DITS

**Abie** : *él coutûre dé l'~*, ou simplement *él coutûre*, entre la route de Mons, le chemin de fer et la rue Blancart. Ce sont les terres possédées du IX<sup>e</sup> siècle à 1789 par l'abbaye de Crespin (Nord). L'ancienne *cinse dé l'abie*, de même que la grange, *él grin d'abie*, existent encore.

†**Agaises** : « ès agaises » Polyptique de Ste-Waudru, 1278-1279 (1) ; — « cout. des grands Zaghaises » E. 1762 ; — « cout. des grandes Agaises » E. 1785. [« agaises » : terres calcaires de qualité médiocre].

à **Bagn'camp**, entre la route de Mons, le village et le chemin *dél pière* : « cout. de Bangcamp » 1739, Arch. paroiss. ; — « cout. de Baingcamp » E. 1746 ; — « cout. de Baignecamp » E. 1762 ; — « cout. de Bognecamp » E. 1765 ; — « cout. de Beaucamp, près du chemin de Binche » E. 1765 ; — « cout. de Bincamp » 1772, Arch. paroiss. ; — « en Baigne à camp » E. 1774 ; — « en Baignecamps » E. 1785 ; — « cout. de Baignecamp » B. N.

« **Beugnies** » : ancienne seigneurie d'une centaine d'hectares comprise entre la Trouille, le pavé d'Harvengt et

† indique un lieu-dit disparu ; les guillemets un nom plus ou moins français inusité dans l'usage dialectal.

(1) L. VERRIEST, *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, 1912, p. 350.

les territoires d'Harvengt et Nouvelles. Le château de ce nom a été démoli en 1943. « Harminiacum et Bavinas » 1077 (MIRAEUS, *Opera diplomatica*, I, p. 505); — 1110 : « cum appendiciis suis Harmeniis et Baweniis » (DUV., p. 495); — 1265 : Bewegnies (*Cartulaire des Cens et des Rentes dus au Comte de Hainaut*); — 1307 : « ce fut fait bien et à loy, en le maison, à Beuygnies » (DEVILLERS, *Cartul. des hospices de Mons*, p. 206). — L'une des cloches de l'église porte, en 1630, Beugnies. — Suivant A. VINCENT, *Les noms de lieux de la Belgique*, p. 82, Beugnies doit désigner le fundus Baviniacus (du germanique Bavo). — Le nom de Beugnies n'est jamais employé; on dit : *au chateau, pa d'lé l' chateau* (1).

*d'lé l' Bî* : prairies situées près du bief du moulin.

*lés Bik'tis* : boqueteaux près de la Trouille et du moulin, se prolongeant vers Givry où on les appelle les billettes. [Un boqueteau est généralement appelé *én bik'té*.]

**Blancô**, voir chemins.

**Bogne** : *él vóye dél longue bogne*. Ce sentier est parallèle au *k'mén dél pière* (voir plus loin) et aboutissait à la même pierre dressée. — « vers les longues bornes » E. 1785; — « cout. de la longue borne » E. 1785. [*bogne* = borne].

« **Boulevard-Type** », nom donné, il y a quarante ans, et conservé à un tronçon du chemin de Binche, empierré par le bourgmestre Hallez qui entendait ainsi le désigner comme modèle.

**Bouní** : *él ~ cãré, él ~ culó, lés onze ~*; — « les 4 bonniers à Cloquettes » E. 1746-1769. [le bonnier valait environ 1 ha.].

(1) La propriété de Beugnies fut morcelée en 1919. Le château, acheté par M. Paulet, fut vendu en 1941 au Baron Houtart qui le fit démolir en 1943.



†**Buissetiaux** : « gisans à ~ » (*Cartul. des Cens... 1265*). Un embref de 1762 cite un « chemin de la Buissière ». [buxutum = taillis de buis et par extension taillis].

au **Camp d' cayôs** : « champ à cailloux » P. 1809. Terres criblées de débris de silex, au voisinage des fameux puits néolithiques de Spiennes.

à l' **Capél'rie**, au croisement du chemin de fer et du *kmén dél pière* : « vers la chapellerie de Vellereille » E. 1746 ; — « à la capelerie » E. 1788 ; — « tenant aux terres de la Chapelle de Vellereille » B.N. [= vers la propriété de la Chapelle des Templiers de Vellereille-le-Sec].

au **Carmèl**, ferme qui servit de refuge aux Carmélites de Toulon, de 1903 à 1915.

à l' **bèle Catherine**, du nom de l'ancienne tenancière d'un café isolé, à l'intersection du chemin de Binche et du pavé d'Harvengt.

au **grand Caufoû**, carrière de marne au N.-O. du village. [caufoû = four à chaux].

**lés Cavagnes** : terres situées sur le versant des Montagnes vers le chemin de fer [c a v a = creux ; a. fr. cavain, cavée].

à l' **Cémintière**, ancien cimetièrre du village.

**Champagne**, voir terre.

au **Chateau** ou *pa d'lé l' ~* : terres situées près du château.

Chemins : *Él kémén d' Djuvri* (Givry), — *~ d'(H)ausén* (Haulchin), — *~ d'Bénche* (Binche), — *~ d'Vér'rèye* (Vellereille-le-Sec), — *~ d'Sénforén* (Saint-Symphorien), — *~ d'Péronnès, d'Nouvelles, él pavé d'Mon (Mons), él pavé d'[H]árvin* (Harvengt) ; — *él kémén dél pière, ~ dé strangn* (voir *strangn*), — *~ d'Blancô*, « chemin de Blancau » E. 1794, « chemin Blanquart » P. 1809, conduisant vers

des fours à chaux ; — *él ~ des vakes* : menant aux prairies du château.

*au Congó* : petite cité ouvrière bâtie en 1860 par une société sucrière.

*Córon* : une portion, jadis non bâtie, du pavé de Mons séparait le village en deux corons sans dénomination particulière. Les habitants d'une section disent en parlant de l'autre : *à l'aute córon*.

*à Cornues* : prairies découpées en forme de cornes par la Trouille. 1580 : « sur un pré appelé la corvée » [lire : cornue !] H. A. C., p. 290 ; — « 4 journels de pature appelés le pré cornu » B. N.

*su* ou *à l' Coutûre*. Deux endroits sont ainsi désignés : l'ancienne ~ de l'abbaye de Crespin et la ~ Delattre (voir Delattre).

*à Croén* : champ vers Saint-Symphorien dont la seigneurie appartenait à la famille de Crohin.

†*Croisette* : « couture que l'on dit la Croisette » E. 1739.

†*Croix* : « couture de la ~ à Beugnies » E. 1742 ; — « couture de la ~ Maubeugeoise » E. 1765 ; — « couture de la ~ à francotte » E. 1778.

†*Croyères* : « couture des croyères » E. 1762 [= « crayère », de craie + a r i a].

*él Cu du sa, él Cu r'tourné*, voir rues.

†*Delattre* P. 1809 appelle « couture Delattre » les terres situées entre la route de Mons et le Petit Harvengt, près de l'ancien cimetière : « en la couture des lattes, assis près de l'église » E. 1762 ; — « couture Delattre » E. 1765 ; — « couture Delatte » E. 1794 [= couture de l'ât(e), du cimetière].

*lés Dî djournéyes* : portion de terres de *Sourbayi* [= les dix journels, mesure agraire].

† *l'Espine à viler* : « gisans viers ~ tenant à le terre Sainte Audegon » 1332 (L. DEVILLERS, *Chartes du Chapitre de Sainte-Waudru*).

† *l'Espinette* : « a Salvecamps vers ~ » E. 1742 ; — « vers la Montagne et ~ » E. 1742 ; — « couture de la chapelle que l'on dit ~ tenant au seigneur de Beugnies » E. 1785 ; — « couture de tilleseau et de ~ vers les Montagnes » E. 1762.

Étangs : la partie de la route de Mons réunissant les deux corons s'appelle *intré lés dels-étangs*. La route, en remblai, surplombe des deux côtés des terrains assez marécageux.

à *l'Fontène* ou à *l'fontène Massy*, champs situés en amont de Beugnies, près d'une petite source débitant dans la Trouille : « couture de la fontaine » E. 1785.

à *l'Fontène à cróyons* : terres situées près d'une petite source perçant la berge calcaire de la Trouille vers Givry : « couture de la fontaine au rivau, tenant aux Waresaix » E. 1785. [*cróyon* = pierre de marne].

à *l'Fosse à l'arzîe* : terres argileuses dans une dépression située le long du chemin de Villers-Saint-Ghislain.

à *Fosse à Vilé*, champs en contrebas du chemin de Villers-Saint-Ghislain : « aux fosses à Villers » E. 1742 ; — « couture des Vaux de Villers » E. 1785 ; — « fonds de Villers » P. 1809 ; — « couture de la fosse à Villers » B. N.

à *l'Fosse d'in haut* et à *l' ~ d'in bas* rappellent les emplacements de deux puits miniers creusés vers 1860 et abandonnés.

† à *l'Fosse rikessot*. L. DEVILLERS, *Cartul. des Hospices de Mons 1307*.

*él vóye du Fou*, sentier longeant un vieux four commun à plusieurs maisons.

à *Franc-Alu*, terres situées vers Vellereille-le-Sec : « le

fief Alleut, un fief de 24 bonniers » 1223 (L. DEVILLERS, *Cartul. de l'abbaye d'Epinlieu*); — « le frank alloël » E. 1746; — « au champ de franc aloé » B. N.

à **Fréchô** : terrains assez marécageux, sur la rive gauche de la Trouille, vers Givry.

à l' **Garène**, terres situées près du château de Beugnies : « à la garenne du Seigneur Comte de Berlaymont » E. 1746.

à l' **Goufe à sôdârs**, endroit profond de la Trouille où se serait noyé un soldat ou des soldats (?).

† la **Greuse** : « un bonnier nommé la greuse » B. N.

à **Groujètes**, terrains caillouteux sur la colline bordant le Boulevard-Type : « ... une terre que l'on dit à guppette(?) à partager le long si comme du debout vers le pont de pierre tirant vers Givry et prenant vers Harmignies » E. 1785. [*groujète* = petit caillou; du néerl. *gruys, gruis*].

[H]ârmégn<sup>n</sup>, Harmignies. On rencontre successivement : Harmegiacum 673 (Testament de S<sup>te</sup>-Aldegonde, DUV., p. 157); Harminium 866 (Charte citée par CHOTIN, *Etymologies du Hainaut*); Harmignium 869 (Polyptique de l'abbaye de Lobbes, DUV., p. 157) : « in villa Harminiaco super fluvium Truila » 931 (Diplôme de l'empereur Henri I, DUV., p. 165); « duo membra illius altaris... Harminiacum... » 1077 (Diplôme de Gérard II, évêque de Cambrai, DUV., p. 428); Harмениacum 1082 (MIRAEUS, *Opera Diplomatica...*, I, p. 505); « Villare cum appendiciis suis Harmeniis et Baweniis » 1110 (DUV., p. 495); Harmegni 1265 (DEVILLERS, *Cartul. des Cens et des Rentes dus au Comte de Hainaut*); Harmigny 1307 (Baron DE LOË, A. C. A. M., t. XXIII, p. 219). — Harmignies fut à l'origine le fundus Harminiacus, la propriété d'Armenius (1).

(1) Sur les dérivés, gentilece + iacus, cf. G. KURTH, *La*

au p'tit [H]ârvin, au petit Harvengt. Partie du village, située vers le moulin, qui dépendait autrefois de l'église d'Harvengt et dont elle fut détachée au XI<sup>e</sup> siècle. Elle s'appelait primitivement Moncels : « ... partem de parochia Harvenniis quae est juxta Harminiacum et dicitur Moncels... » 1082 (Duv., p. 434) ; — « vicus quem vocant Monticulum... » 1114 (Duv., p. 510) ; — Belmontes, Belmoncel, d'après Gislebert, Chronique du Hainaut (HACHEZ, A. C. A. M., t. XX, p. 435) ; — Colart dou Monchiel est échevin de Beugnies en 1307 (Baron DE LOË, A. C. A. M., t. XV, p. 368) ; — Hérous don Monciel l'est en 1330 (DEVILLERS, *Cartul. des Hospices de Mons*, p. 206) ; — « les dismages que l'on dist du Monchau » 1567, H. A. C., p. 344.

à [H]ayètes, terres, actuellement non boisées, entre les chemins de Péronnes et de Villers-Saint-Ghislain : « couture de la hayette, tenant au chemin de la buissière » E. 1762 ; — « aux hayettes, couture de la haïette » E. 1785. [haie, hayette = bois, petit bois].

†la Hoterie : « couture de la hoterie » E. 1742 ; — « à la hoterie, vers Givry » E. 1785.

†Houssière : « à la voie houssière » E. 1785.

à quate Kéméns, intersection des chemins de la pierre, de Villers et de Vellereille-le-Sec.

à les Lignes : vers Beugnies, à l'emplacement des levées de terres effectuées par l'armée de Louis XIV, lors du siège de Mons en 1692.

à Malogne : terrains calcaires vers l'extrémité du chemin de la pierre. Ce lieu-dit se retrouve à Ciply, à Hainin,

frontière linguistique ; — A. VINCENT, *Les noms de lieux de la Belgique*, p. 62 ; — A. CARNOY, *Dictionn. étymol. du nom des communes de Belgique*.

à Neufvilles et s'applique à de mauvaises terres (1). [*magonalona* : en celtique, grande terre s'appliquant aux espaces non cultivés].

à **Marcotes**, à l'Est de la gare : « couture des marcottes » E. 1762 ; — « champ des Marcottes » P. 1809. [*marcote* = belette].

à *l' Masûre* : prairies de la rive droite de la Trouille, au Petit-Harvengt.

†**Mérial** : « couture de Mérial, vers Haulchin » E. 1762.

†**Moncels**, « *Monchau* », *Monticulum*, voy. *p'tit [H]ârvin*, p. 333.

à **Montagnes**, terres des hauteurs dominant le village vers le Nord : « vers la Montagne et l'Espinette » E. 1742 ; — « couture de Montaine », « ~ de Montaigne » E. 1762 ; — « champ de la Montagne » P. 1809.

à **Mont'pré**, prairies situées sur une colline entre la Trouille et le chemin de fer : « le bonnier de monpret » E. 1774 ; — « un quarteron de pret, pris en un bonnier nommé le bonnier de montprel, tenant à la rivière de Trouille, aux Waresaïx » E. 1791 ; — « mont de Prella » P. 1809.

*au Moulén*, prairies vers le moulin à eau qu'Adrien Gaudier fut autorisé à ériger le 21 mars 1754, E. 1754 ; — « près du moulin, sur le pont de pierre... » E. 1762.

à *l' Navière* : petit champ à proximité du village, à l'endroit où le pavé d'Harvengt traverse la Trouille. [jadis champ de navets].

à ou *su les Niévôs*, terrains calcaires, peu fertiles, sur la colline au Sud du chemin de Binche : « couture de

(1) Cf. G. DECAMPS, *Particularités onomastiques des communes de la région de Mons*, p. 34 ; — R. DERIVIÈRE, *Les noms de lieu de Neufvilles*, B. Top., 1937.

Rinvaux, près du chemin de Binche » E. 1742 ; — « couture de Miaulvaux tenant au chemin de Mons et de Binche » E. 1761 ; — « couture de ninvaux » E. 1762 ; — « couture de nievaux » E. 1762 ; — « couture de nievau » E. 1785 ; — « Grand Rien ne vaut » P. 1809 (1). [= terrains qui ne valent rien].

à l'Orâche, à l'extrémité du territoire, vers Vellereille-le-Sec, au delà de la Capél'rie. [Cette dénomination rappellerait un accident ancien dû à la foudre].

†couture à l'Ortille, sur la Montagne, B. N.

él Pachon dés tchfn, près entre le village, le chemin de fer et le chemin de la pierre : « couture du Pachon des chiens » E. 1739 ; — « couture de la paschon des chiens » E. 1742 ; — « Pachon des chiens » P. 1809 [*pachon* = vieux français paisson, pâture].

Pa d'la l'iau, champs et prairies au delà de la Trouille, entre le moulin et le pavé d'Harvengt : « Outre l'eau » P. 1809.

à Patèrnotte : cité ouvrière portant le nom de son bâtisseur, ancien exploitant de fours à chaux.

au Paradis, prairies entre le village et la Trouille. [Cet endroit ne servit jamais à l'enfouissement des animaux morts] (2).

au k'mén dél Pière : chemin issu du centre du village et se perdant dans les champs vers Vellereille-le-Sec à un endroit où, suivant G. DECAMPS (*Particularités onomastiques des Communes de la Région de Mons*, p. 35), il existait une pierre dressée, appelée en 1260, Extans petra : « chemin del pierre » et « ~ de la haute pierre » E. 1742 ; —

(1) TH. LEJEUNE, *Histoire d'Estinnes-au-Mont*, signale à Estinnes-au-Mont, le lieu dit : Nientvaux, Trieux des Niévaux.

(2) Une famille Paradis a existé jadis ; Jean Paradis avait fondé deux obits sur sa maison et héritage. 1733, Archives paroissiales.

« ~ de Stantimpierre » E. 1774 ; — « en la couture de la pierre tenant au chemin de l'ancienne pierre » E. 1789 ; — « la voie de Stantipierre » E. 1785 ; — « chemin d'Estampierre » et « tenant au chemin de Saltinpierre » E. 1785 ; — « tenant au vieux grand chemin de Stampierre » B. N.

*su l' Pindant*, terres situées sur les pentes du champ des Montagnes : « un bonnier dit le bonnier de la Chapelle sur le pendant » B. N.

†*Poirier* : « sur la couture du Poirier, près du chemin de Péronnes » E. 1761.

*au Poteau* : extrémité du village vers Givry.

*Près* : *él pré Culó*, au delà du moulin ; — *lés grands prés*, près du pont du chemin d'Harvengt ; — *au long pré*, au delà du château, prairie toute en longueur le long de la Trouille, au delà du château ; — † « couture emprès les prés » E. 1789.

*lés Raches*, terres assez humides, près de la Trouille, entre Beugnies et Nouvelles, bordées par des taillis de peu d'étendue : « tenant au Seigneur de Beugnies, aux mortes eaux, à la hurée qu'on dit la Rache » E. 1799. [anc. franç. *raspe* = taillis] (1).

†*Reneaux* : « couture des reneaux » E. 1742. [*r'no* = renard].

à *Rivô*, terres situées sur la colline joignant la Trouille au chemin de Givry : « couture des rivaux » E. 1746 ; — « couture des rivaux, le long de la voie allant de Givry au pont de pierre » E. 1785 ; — « champ des rivaux » P. 1809.

†*les Rivaux des montagnes* désignent, suivant P. 1809, les terres dénommées *su l' pindant* (voir ce mot).

Rivière, voir *Trouille*.

(1) Cf. *ré des rasses* : *Toponymie de Landelies* par FOULON et NOËL, B. S. L. W., t. 59, p. 208.



**Royon** : « deux bonniers au Royon » B. N. [*royon* = sillon].

Rues : le village est bâti le long des chemins déjà cités ; — on trouve encore : *él cu du sa, él cu r'tourné, él ruelle dés cailles* (en français, rue du berceau).

†**Sacets** : « couture des Sacets, près de la voie de Péronnes » E. 1762.

†à **Salvecamps** : vers l'Espinette à Salvecamps » E. 1742.

à l' **Same**, terrain légèrement vallonné entre le Boulevard-Type et le territoire d'Harvengt. — [*Same* : radical celtique signifiant d'après A. CARNOY : uni, tranquille].

à **Sourbayf**, terres situées au bout du chemin perdu vers Harvengt et près de la Trouille : « couture de Sourbalij » E. 1739 ; — « déseure le pont de pierre vers la Saulx le Bailly » E. 1746 ; — « à Surbailly tenant à la grande hurée » E. 1746 ; — « vers les Saulx Bailly à partager de mont à val » E. 1785 ; — « à Surbailly » E. 1789 ; — « cout. des Sauge Bailli » B. N. [serait-ce une déformation de *sá* (= Saule) du Bailly ?] (1).

**Strangn** (*kémén dé ~*) : chemin montant en pente raide vers le champ d'Harvengt. [*i strangn* = il est difficile ; lat. *stringere*, fr. *êtreindre*].

Terre : *él tête Champagne*, nom d'une terre enclavée dans la Cimenterie.

†**Tilleseau** : « couture de tilleseau et de l'Espinette, vers les Montagnes » E. 1762.

la **Trouille** (ou *trouye*), affluent de la Haine qui traverse le village du Sud au Nord : « in villa Harminiaco super fluvium Truila » 931. Diplôme de l'empereur Henri I (Duv., p. 165).

(1) Un ancien terrier d'Harvengt, conservé aux Archives de Mons, fait mention de « la couture vers le trie bailli » (« trie » = *tri* est synonyme de « sart, essart »).

à l'**Vake**, terres situées au delà du champ des Marcottes : « à la vache » E. 1724 ; — « une pièce de 7 journals nommée de la vache » E. 1746.

la **Valière**, prairies le long de la Trouille, vers Spiennes : « couture de la valière » E. 1774. [= la vallée ; à cause du cours de la Trouille, assez encaissé en cet endroit].

†**Vaucelle** : « couture de Vaucelle, près du chemin de Stantipierre » E. 1765 ; — « champ nommé Delvaucelle » B. N. [lat. *vallicella* = petit vallon].

† le **Vignoble**. Suivant G. DECAMPS, *op. cit.*, p. 7, il existait jadis un endroit ainsi appelé où l'on cultivait la vigne.

à tous **Vints** : terres situées au sommet de la route de Givry, à la limite du territoire. [un cabaret, nommé « A tous vents », est bâti en cet endroit].

†**Waressaix** : « les Waresquais » 1369 H. A. C., p. 139 ; — « à la Wareschée tenant au chemin de Mons à Beaumont » E. 1736 ; — à Warischaix » E. 1785 ; — « tenant au Waressaix » B. N. [dénomination commune à beaucoup d'endroits ; cf. à Harvengt : *lés Warichères*. Selon GAMILLSCHEG, du francique *\*wariskapi*, qui signifierait « possession garantie » (1)].

†**Warlot** : « les prairies qui sont à Warlot » 1760. Note figurant sur un plan des environs de Beugnies, conservé aux Archives de l'État à Mons. [= prairies soumises à la pâture commune pour le regain ; cf. les Gloss. montois de DELMOTTE et SIGART.]

NOTE TARDIVE :

Devillers, Chartes de S<sup>te</sup>.Waudru, p. 112, mentionne à Harmignies en 1308 : « l'an mil III<sup>e</sup> et wit, delés le pire qui va à Givry ». C'est l'actuel *pétit k'mén d' Djuvri*. — Il faudrait donc un article *†pire* (chemin empierré).

(1) B. Top., VII, p. 207.

SPIENNES

HARMIGNIES.

Echelle : 1/20 000.

NOUVELLES

St-SYMPHORIEN

VILLERS-ST-GHISLAIN

HARVENGT

VELLERILLE-LE-SEC

GIVRY

